

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

⑫

N° 81 18641

⑮ Instrument pour la fixation de plusieurs seringues en vue d'injecter un ou plusieurs médicaments.

⑯ Classification internationale (Int. Cl.³). A 61 M 5/00.

⑰ Date de dépôt..... 2 octobre 1981.

⑱ ⑳ ㉑ Priorité revendiquée : *Italie, 6 octobre 1980, n° 84.146.*

㉒ Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 14 du 9-4-1982.

㉓ Déposant : GALLO Rodolfo, résidant en Italie.

㉔ Invention de : Rodolfo Gallo.

㉕ Titulaire : *Idem* ㉓

㉖ Mandataire : Cabinet Faber,
34, rue de Leningrad, 75008 Paris.

La présente invention concerne un instrument, constitué par un ensemble d'éléments qui permet de disposer ensemble 3 ou 4 seringues " à jeter " proches les unes des autres et positionnées de manière à pouvoir les actionner simultanément. On sait qu'à l'heure actuelle, pour injecter des médicaments, on utilise habituellement soit une seule seringue soit des instruments munis d'un grand nombre de seringues solidement fixées. Ces instruments, actuellement dans le commerce, présentent, cependant, divers inconvénients, parmi lesquels la difficulté de faire pénétrer les aiguilles dans des zones peu élastiques ou des surfaces peu étendues; en outre, ces instruments doivent être stérilisés, après usage. La présente invention a pour but de permettre la réalisation d'un instrument ne présentant pas les inconvénients ci-dessus.

Selon l'invention l'instrument est caractérisé par le fait qu'il comprend une plaque de support présentant des orifices pour l'insertion d'un nombre préétabli de seringues "à jeter ", ces seringues étant bloquées sur cette plaque de support à l'aide de moyens de fixation passant à travers d'orifices spéciaux pratiqués sur la circonférence de la plaque elle-même.

L'invention prévoit également une deuxième plaque possédant un profil particulier et destiné à être insérée entre les têtes des pistons des seringues afin de réaliser un assemblage stable de celles-ci et permettre ainsi l'aspiration et l'injection dans toutes les seringues simultanément.

D'autres buts et avantages seront mis en évidence par la description ci-après et les dessins ci-joints qui illustrent, à titre d'exemple, une forme de réalisation particulière de l'invention.

L'invention va maintenant être décrite avec plus de détails en se référant à des modes de réalisation particuliers donnés à titre d'exemple seulement et représentés aux dessins annexés, dans lesquels :

La Fig. 1 est une vue en plan, schématique, de la plaque de support.

La Fig. 2 est une vue en coupe de l'instrument objet de l'invention.

La Fig. 3 est une vue en coupe suivant la ligne AB de la figure 1.

La Fig. 4 est une vue en bout de l'instrument de la figure 2.

La plaque de support 1, de préférence en laiton, mais pouvant être réalisée en n'importe quel autre matériel présente les orifices 2a, 2b, 2c et 2d prévus pour constituer les sièges de seringues stériles en matière plastique, qui seront insérées dans ces orifices. Sur la circonférence de ladite plaque 1, il a été pratiqué, en face desdits orifices, des trous taraudés 3a, 3b, 3c et 3d, prévus pour recevoir des vis de fixation correspondantes 7a, 7b, 7c, 7d pour le blocage des seringues sur la plaque de support. Une deuxième plaque 4, de préférence en acier inoxydable, est profilée de façon à pouvoir être insérée entre les têtes 5 des pistons des seringues, dans le but de relier solidement ces têtes entre elles et de permettre leur actionnement simultané.

La poignée 6, fixée sur cette plaque 4, permet de saisir correctement l'instrument pour injecter un ou plusieurs médicaments simultanément, comme si on actionnait une seringue normale.

L'invention ainsi conçue permet d'atteindre les buts préétablis et, en particulier, elle permet d'injecter avec plusieurs seringues simultanément un médicament ou un ensemble de médicaments sur des surfaces peu étendues et inégales comme, par exemple, les articulations, et sur des surfaces dures et sclérosées, comme dans le cas des hypodermes chroniques, tout en respectant, du fait de la disposition parallèle des aiguilles, les zones qui ne doivent pas être touchées, telles les veines dans le cas des périphlébites ou les os. En employant 3 ou 4 seringues " à jeter ", on supprime la nécessité de stériliser

l'instrument entier là où la stérilisation serait presque impossible (par exemple, sur les terrains de jeux). La présente invention, illustrée et décrite de façon schématique et à titre d'exemple, peut admettre des variations secondaires qui, en tant que telles, restent dans le cadre de cette invention. Par exemple, la plaque de support peut être trapézoïdale au lieu de circulaire ou encore avoir d'autres formes et, de la même manière, le nombre de seringues peut être suivant les besoins différent de celui de l'exemple décrit. De plus, tous les détails peuvent être remplacés par d'autres techniquement équivalents, et les matériels utilisés, ainsi que les dimensions, peuvent être adaptés aux besoins, sans pour autant sortir du cadre de l'invention.

R E V E N D I C A T I O N S

1° - Instrument pour la fixation de plusieurs seringues en vue d'injecter un ou plusieurs médicaments simultanément, caractérisé par le fait qu'il comprend une plaque de support(1) présentant des orifices(2) pour l'insertion d'un nombre préétabli de seringues " à jeter ", ces seringues étant bloquées sur cette plaque de support à l'aide de moyens de fixation (7a) passant à travers d'orifices spéciaux pratiqués sur la circonférence de la plaque elle-même.

2° - Instrument conforme à la revendication 1, caractérisé par le fait que lesdites seringues sont reliées entre elles au moyen d'une deuxième plaque (4), profilée de façon adéquate, laquelle, insérée entre les têtes (5) des pistons des seringues, permet de les actionner simultanément.

3° - Instrument conforme à la revendication 2, caractérisé par le fait que, sur la partie supérieure de cette deuxième plaque (4), est fixée une poignée (6) dont la forme permet une bonne préhension de l'instrument.

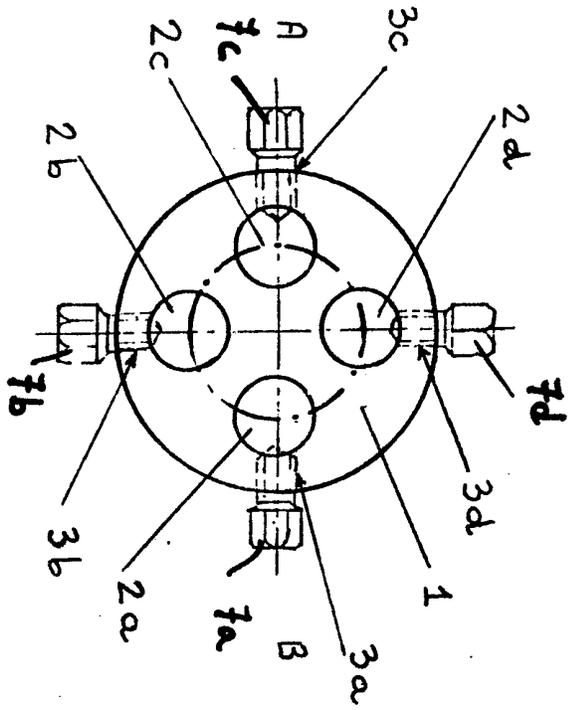


FIG. 1

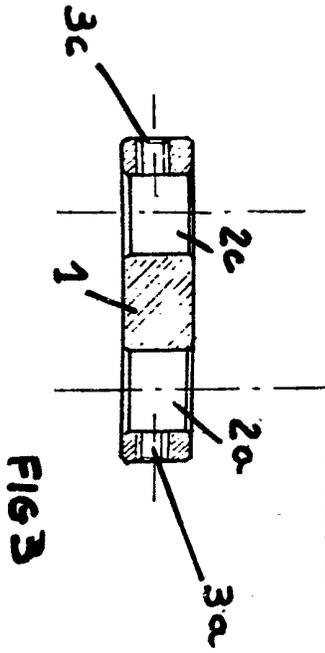


FIG. 3

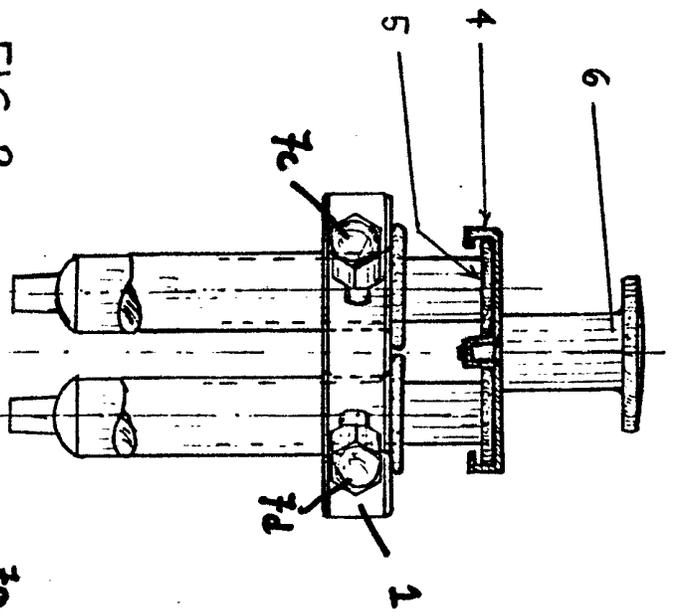


FIG. 2

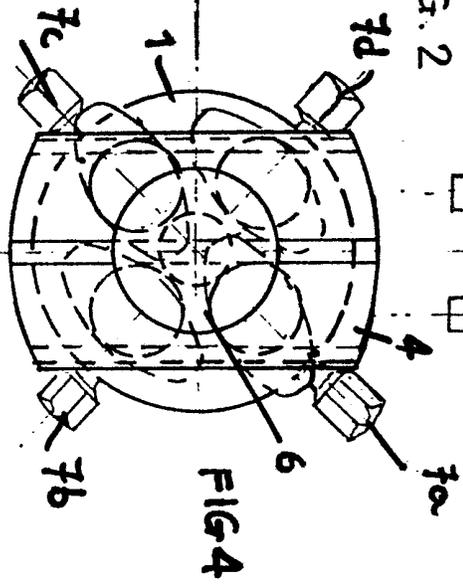


FIG. 4